



FORMATION



Droit de la famille : Les enfants

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées
- Supports vidéo
- Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

- **Evaluation à chaud** : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté
- **Evaluation à froid** : sous google Form envoyée entre 3 et 6 mois après la formation



FORMATION



Droit de la famille : Les enfants

Durée

2 jours de formation

Lieu

A définir

Tarif

300 euros en individuel/journée

1800 euros pour un groupe (entre 10 et 12 pers)/journée

Public

Professionnel.le.s confronté.e.s à des problématiques familiales aux enjeux juridiques : professionnel.le.s de l'action sociale, juristes, conseiller.e.s en matière conjugale / groupe de 10 à 12 personnes

Formatrices

- Chargée de formation
- Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

Ilona Staerlé - istaerle@cidff67.fr - 07 66 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

FORMATION

Violences faites aux femmes à destination des professionnel.le.s de santé

1. OBJECTIFS

- Favoriser une meilleure détection des violences intrafamiliales et au sein du couple par les professionnel.le.s de santé
- Outiller les professionnel.le.s de santé pour réagir lors d'un signalement et orienter les victimes de violences au niveau local

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Secret professionnel et responsabilité des professionnel.le.s de santé en matière de signalement
- Rôle du médecin urgentiste
- Actualisation juridique en matière de violences
- Rôle de l'avocat.e
- Prise en charge des victimes de violences en milieu hospitalier
- Détection des violences sur les enfants
- Cycle de la violence et emprise
- Accompagnement des auteurs de violences
- Rôle des référent.e.s violences intrafamiliales et des assistant.e.s social.es.aux en gendarmerie